



Synthèse de la Rencontre *Inventer à gauche* avec Pascal Lamy Mardi 24 janvier - Assemblée nationale

Invité : M. Pascal Lamy, Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce depuis 2005, puis en 2009 pour un second mandat de 4 ans. Diplômé de Science Po, HEC et l'ENA, Inspecteur des Finances. Il fut Directeur adjoint du Cabinet de Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finance (1981-83), Directeur adjoint du Cabinet du Premier Ministre Pierre Mauroy (1983-84), avant de devenir Directeur du Cabinet du Président de la Commission des Communautés Européennes, Jacques Delors de 1985 à 1994. Il est Commissaire européen chargé du Commerce International de 1999 à 2004.

Cette note synthétise les éléments abordés par M. Pascal Lamy, ainsi que les échanges avec Mme Edith Cresson (ancien Premier Ministre), MM. Alain Bergounioux (historien), Pierre-Yves Cossé, Charles Josselin (ancien Ministre de la Coopération), Olivier Coste, Bernard Soulage (Vice-président de la région Rhône-Alpes), Philippe Jurgensen, Dominique de Combles de Nayves (ancien ambassadeur et avocat)...

A. Rétablir le diagnostic et désintoxiquer le débat

Lors de son introduction au débat, **Pascal Lamy** souligne à quel point, toutes couleurs politiques confondues, **les débats actuels sur le protectionnisme ou la démondialisation occultent la question fondamentale de la compétitivité de la France** et sont éloignés des réalités statistiques et factuelles.

Selon lui, le débat repose notamment sur **quatre erreurs et idées reçues**.

1. L'Europe est une victime de la mondialisation

Faux : la part de marché de l'Europe dans les échanges internationaux est stable à 20% depuis 20 ans contrairement aux Etats-Unis et au Japon qui perdent entre 3 et 6%. Le surplus commercial industriel de l'Europe a triplé en 10 ans à 200Mds€.

2. L'Europe est une victime consentante, naïve, trop ouverte

Faux : le niveau de protection européen (droits de douane, normes, barrières réglementaires, sanitaires...) est en ligne avec la concurrence internationale. La France perd des parts de marché et sous-performe en Europe. L'échange extérieur français se fait au ¾ avec des pays de niveau de développement semblable. De plus les pertes de parts de marché constatées n'ont pas lieu sur des secteurs faisant l'objet de "dumping" social ou environnemental.

3. Il faut se protéger en produisant français

Faux : à l'heure des chaînes de production globales, où la majeure partie des échanges concerne des composants, des pièces détachées, la tentation du protectionnisme et pour « produire français » est contre-productive. En effet, baisser la part des importations impacte directement les exportations, car importer permet d'ajouter de la valeur localement dans la chaîne de production mondiale pour ensuite réexporter.

4. L'ouverture des échanges est à l'origine de la crise de 2008

Faux : le facteur déclenchant de la crise actuelle a été l'absence de régulation dans le secteur financier, qui s'est mondialisé très rapidement, sans être suffisamment régulé à l'international en comparaison d'autres domaines. En France, l'ouverture des échanges est assimilée à tort avec dérégulation et libéralisation totale. Or l'ouverture consiste à réguler les opérateurs nationaux de la même manière que les acteurs étrangers acceptés sur le marché national.

B. Restaurer la compétitivité de la France

La France souffre aujourd'hui d'un problème de compétitivité à deux composantes : l'une mineure côté prix, l'autre majeure de compétitivité hors prix. Pour résoudre le problème de compétitivité hors prix, il est indispensable de faire émerger un consensus national et de mobiliser l'énergie politique nécessaire à son traitement. Pour cela il faut cesser de désespérer et de diffuser une perception néfaste de la mondialisation.

1. Le problème mineur de compétitivité prix

Selon **Pascal Lamy** la compétitivité prix de la France n'est pas affectée par les salaires ou la durée du travail, mais dans une mesure modeste par les **charges sociales**. D'où le débat actuel portant sur le transfert de ces charges vers d'autres outils fiscaux (TVA, CSG) mais les impacts seront malgré tout limités aux quelques pourcents transférables. Ces solutions, non négligeables à court terme compte tenu de l'intensité concurrentielle, ne sont donc que des réponses mineures à un problème mineur. L'impact en sera limité car ces charges sont déjà allégées pour les bas salaires comme le rappelle **Bernard Soulage**.

2. Un impératif de long terme, rétablir la compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix constitue aujourd'hui le principal handicap de la France face à ses concurrents. Elle porte sur la qualité et le positionnement des produits, l'organisation, la proximité client, auxquels s'ajoute un problème global de qualification et de formation pour se positionner dans l'économie de la connaissance.

Selon **Edith Cresson**, il est indispensable d'analyser les causes des échecs de l'industrie française à l'export, liés notamment au manque de considération pour les besoins et spécificités des clients. En France, les échanges internationaux français reposent sur un nombre limité d'entreprise, là où le *Mittelstand* allemand possède un enracinement local fort qui irrigue l'ensemble du système économique du pays, avec une politique de soutien très décentralisée en Allemagne. D'autant que ces grands groupes réduisent leurs liens avec la France pour investir à l'étranger. Cela souligne les lacunes de la politique industrielle. Il est nécessaire d'inciter ces groupes à réinvestir en France, notamment par l'utilisation d'outil fiscaux, permettant également de rétablir l'équité de traitement entre les grandes corporations internationalisées, taxées en moyenne à 8%, et les PME/ETI, taxées à 33%.

Or comme le souligne Olivier Coste, l'Europe sait se distinguer en terme d'innovation incrémentale, mais souffre dans ce domaine du rattrapage rapide voir du dépassement par les émergents, chinois en tête. En revanche, au sein de certains groupes les investissements d'innovation de rupture sont exclus ou limités en Europe, et réservés aux Etats-Unis et aux émergents.

Il apparaît donc nécessaire d'analyser les évolutions de marchés qui ont conduit à des délocalisations ainsi que les exemples inverses de relocalisation.

3. Réviser les finances publiques

Les différentiels de compétitivité entre Etats européens pèsent sur le fonctionnement de l'Europe, mais ne sont pas une fatalité. Des pays comme l'Allemagne, le Canada, ou les pays nordiques, aujourd'hui cités en exemples, sont parvenus par le passé à surmonter des crises de compétitivité au prix d'efforts importants mais fructueux. Comme eux par le passé, il est nécessaire que la France réalise un exercice de révision de ses dépenses publiques pour lutter contre les doublons locaux et nationaux ou encore les services et charges inutiles.

C. Accompagner et réguler la mondialisation

1. Des systèmes publics pour contrer les chocs de la mondialisation

Selon **Pascal Lamy** la mise en œuvre des forces de la mondialisation a fait émerger ce que l'on peut nommer le « précaire », équivalent moderne du prolétariat du XIXe siècle. Les mouvements et effets de la mondialisation, encore en accélération avec l'émergence de nouveaux géants, provoquent des pressions comme jamais sur certains, par la réduction des coûts de la distance. Ce phénomène provoque des chocs schumpétériens qui mettent à l'épreuve les systèmes en place. **Il est plus que jamais important d'avoir des systèmes publics et sociaux forts pour les amortir.** Cette volatilité nouvelle, liée à la rapidité des changements et à la violence des chocs doit être intégrée dans les discours politiques.

2. Réguler la finance

La finance dérégulée, à l'origine du déclenchement de la crise de 2008, a un impact systémique que les secteurs marchands n'ont pas, justifiant par là une régulation serrée ainsi que des choix sociaux forts.

Selon **Pascal Lamy** la construction européenne était effectivement en premier lieu celle d'une union monétaire, mais pas économique et budgétaire. Il était plus facile pour les Etats d'accepter l'abandon de la politique monétaire, de toute façon déjà transférée aux banques centrales indépendantes. Contrairement au pouvoir budgétaire, ce qui implique un réel abandon de souveraineté et de pouvoir au profit de l'Europe. De plus il semble illusoire d'attendre une réelle autodiscipline budgétaire de la part des Etats membres et ce d'autant que la France et l'Allemagne furent les premiers à passer outre le pacte de stabilité.

3. Rééquilibrer les échanges avec la Chine et les émergents

Le manque de réciprocité dans les politiques d'investissements directs de la Chine nourrit l'irritation du patronat à son égard. Il n'existe à ce jour aucune réglementation internationale et tout passe à ce jour par des accords bilatéraux entre Etats. Le traité de Lisbonne amorce une européanisation lente qui devrait donner aux négociations le poids de la masse européenne. Mais le principal problème provient des distorsions et des subventions du capital en Chine.

Quant au problème monétaire de la sous-évaluation du Renminbi soulevé par **Pierre-Yves Cossé, Pascal Lamy** partage le sentiment que les effets à attendre d'une telle réévaluation sont difficiles à prévoir et probablement modestes voire neutres, la part des importations étant très importante dans les exportations chinoises.